

PLAN DE COURS

POL-1012 : Communication et médiatisation du politique

NRC 51716 | Été 2020

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

En portant une attention aux relations de communication et d'information qui unissent les médias, les institutions politiques et les citoyens, le cours propose une introduction aux grandes questions de recherche, aux positions théoriques et aux démarches méthodologiques dans l'étude des phénomènes de communication et de médiatisation liés à l'exercice de la démocratie au sein des sociétés occidentales postindustrielles.

Veillez noter que ce cours sera offert en version intensive, du 1er juin au 19 juillet 2020. Ce cours est offert à distance. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse www.distance.ulaval.ca.

Plage horaire

Sur Internet		
-	00h00 à 00h00	Du 1 juin 2020 au 19 juil. 2020

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=116166>

Coordonnées et disponibilités

Catherine Lemarier-Saulnier

Chargée de cours

catherine.lemarier-saulnier@com.ulaval.ca

Disponibilités

Par courriel du lundi au vendredi ou sur rendez-vous.

Nour Assafiri

Auxiliaire d'enseignement

nour.assafiri.1@ulaval.ca

Disponibilités

Par rendez-vous.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) ↗

[Liste des navigateurs supportés](#) ↗

Avis important concernant les appareils mobiles ↗ (*iOS, Android, Chrome OS*)

[TeamViewer](#) ↗ est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Sommaire

Description du cours	4
Objectif	4
Contenu du cours	4
Approche pédagogique	4
Classe virtuelle	4
Feuille de route	5
Évaluations et résultats	6
Liste des évaluations	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Travail pratique	6
Test-éclair 1	7
Test-éclair 2	7
Test-éclair 3	8
Test-éclair 4	8
Test éclair 5	9
Examen final à développement	9
Barème de conversion	9
Règlements et politiques institutionnels	10
Évaluation de la qualité du français	11
Gestion des délais	11
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	11
Plagiat	11
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	12
Matériel didactique	12
Liste du matériel obligatoire	12
Spécifications technologiques	12
Bibliographie et annexes	13
Bibliographie indicative	13

Description du cours

Objectif

Le cours aborde les relations de communication et d'information qui unissent les médias, les institutions politiques et les citoyens, en portant une attention particulière au rôle des médias de masse et à leur fonction d'information dans l'exercice de la démocratie au sein des sociétés occidentales postindustrielles.

La construction et le cheminement du cours repose sur l'exploration du schéma classique production-émission-réception de l'information en régime démocratique, entre autres lors des campagnes électorales. Enfin, le cours présente les principaux outils analytiques développés par les chercheurs pour appréhender les phénomènes de communication liés à la vie politique.

Au terme de la session l'étudiant devrait :

1. Connaître le contexte dans lequel s'exerce la communication politique au Québec et au Canada.
2. Maîtriser les principaux concepts et théories, et avoir pris connaissance de certaines méthodologies utiles à l'étude de la communication politique.
3. Connaître les usages et les effets de différents modes de communication politique.
4. Avoir développé un esprit critique à l'égard de certains enjeux relatifs à la communication politique.

Contenu du cours

La première partie du cours (section A) est consacrée à la présentation du contexte et des approches théoriques centrales à la communication politique et à préciser le rôle et l'interaction des principaux acteurs qui y participent : les institutions politiques, les médias et les citoyens.

La seconde partie du cours (sections B, C et D) recense les principales manifestations de la communication politique et présente ses effets sur les acteurs impliqués dans les processus de communication et d'information politique.

Le détail des sections ainsi que l'ensemble du contenu du cours sont disponibles à la section [Feuille de route](#) de ce site.

Approche pédagogique

La matière du cours sera présentée en ligne, principalement sous forme d'exposés magistraux enregistrés, en format vidéo ou en formule présentation commentée. Tout le contenu nécessaire à la réalisation de ce cours à distance est disponible à partir du site du cours. Les différents modules à compléter par l'étudiant(e) sont disponibles dans l'onglet [Feuille de route](#).

Deux conférences enregistrées en format balado (*podcasts*) sont également au programme de ce cours. Elles sont disponibles aux modules auxquels elles sont associées. Elles présentent des praticiens de la communication (journalistes, politiciens, attachés politiques, publicitaires, stratèges, sondeurs) qui exposent aux étudiants leur conception des règles d'exercice de la communication politique dans leurs professions respectives.

Enfin, la lecture de textes obligatoires (disponibles sur le portail dans l'onglet [Feuille de route](#)) permettra aux étudiants de consolider leur compréhension des modèles théoriques et concepts vus en classe.

La réussite de ce cours nécessite une bonne organisation de la part de l'étudiant(e) ainsi que la réalisation de tous les éléments au programme (lectures obligatoires, écoute des exposés et des conférences, prise de connaissance du matériel complémentaire, réalisation des [tests éclair](#), [des travaux et des évaluations](#), etc.).

Classe virtuelle

Avant d'assister à une séance :

Il est indispensable de consulter [les tutoriels destinés aux étudiants](#).

Pour assister à une classe virtuelle :

Visitez la section *Classes virtuelles*, disponible dans le menu d'outils de votre site de cours pour vérifier l'horaire de vos classes virtuelles et pour y accéder.

Si vous y accédez avant votre enseignant, vous serez mis en attente. Lorsque votre enseignant sera connecté, vous serez dirigé automatiquement dans la classe virtuelle. Une fois dans la salle, il est fortement conseillé de faire un test audio en cliquant sur *Assistant configuration audio* dans l'onglet *Réunion* disponible dans le coin supérieur gauche.

Pour écouter une séance en différé :

Si l'enseignant l'autorise, vous aurez accès à l'enregistrement de vos classes virtuelles. Ces enregistrements seront disponibles dans cette même section, quand l'enseignant les aura publiés.

En cas de problème technique, veuillez contacter un agent du Centre de services en TI et pédagogie à l'adresse aide@cstip.ulaval.ca ou bien au (418) 656-2131 poste 5222.

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date	Semaine du :
Partie A. Contexte, concepts et théories de la communication politique		
Module 1 - Introduction Une introduction générale à ce cours.	1 juin 2020	1er juin au 12 juin 2020
Module 2 - Le contexte et les théories de la communication politique Une introduction aux contextes de pratique de la communication politique et des grandes écoles théoriques dans la discipline.	1 juin 2020	1er juin au 12 juin 2020
Module 3 - Les gouvernements : la communication gouvernementale Développement, fonctions et politisation de la communication gouvernementale, et un balado avec l'ancien Secrétaire général associé à la communication gouvernementale, M. Christian Lessard.	1 juin 2020	1er juin au 12 juin 2020
Partie B. Les acteurs de la communication politique		
Module 4 - Les partis politiques : la communication électorale La campagne électorale comme contexte de communication politique	15 juin 2020	15 juin au 26 juin 2020
Module 5 - Les partis politiques : Le marketing électoral Ses principes et son déploiement.	15 juin 2020	15 juin au 26 juin 2020
Module 6 - Les partis politiques : Les stratégies des campagnes électorales Un regard sur les pratiques des partis gouvernementaux et des partis aspirants.	15 juin 2020	15 juin au 26 juin 2020
Module 7 - Les médias : Le traitement journalistique de la politique Évolution et contraintes du journalisme, la sélection de l'information et un balado avec la journaliste parlementaire Véronique Prince, de Radio-Canada.	29 juin 2020	29 juin au 3 juillet 2020
Module 8 - Les citoyens : les conditions de réception de la communication politique Les contextes sociaux et psychologiques ainsi que les raccourcis décisionnels.	29 juin 2020	29 juin au 3 juillet 2020
Partie C. Les véhicules de la communication politique		
Module 9 - La publicité électorale Contextes, typologie et effets de la publicité politique en temps d'élection.	6 juil. 2020	6 au 10 juillet 2020
Module 10 - Le web politique Présentation des stratégies numériques des partis politiques et de certains modes de participation politique en ligne.	6 juil. 2020	6 au 10 juillet 2020
Partie D. Les effets de la communication politique		
Module 11 - Les effets de la communication sur la vie démocratique Recension des divers effets de la communication politique sur les citoyens et sur la vie démocratique.	13 juil. 2020	13 au 17 juillet 2020
Informations pertinentes et références utiles		

Lectures obligatoires Toutes les lectures obligatoires disponibles à chacun des modules sont regroupées ici pour une consultation rapide.		Référence
Guide de présentation des travaux étudiants À consulter avant la remise de vos travaux écrits. Ceux-ci doivent obligatoirement être présentés en fonction des consignes de présentation départementales.		Référence
Recherche d'articles scientifiques en format électronique À consulter en prévision de la remise en vos travaux afin de faciliter vos recherches.		Référence

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Travaux écrits (Somme des évaluations de ce regroupement)			25 %
Travail pratique	Dû le 18 juil. 2020 à 23h59	En équipe	25 %
Tests-éclair (Somme des évaluations de ce regroupement)			45 %
Test-éclair 1	Le 12 juin 2020 de 07h00 à 23h59	Individuel	10 %
Test-éclair 2	Le 26 juin 2020 de 07h00 à 23h59	Individuel	10 %
Test-éclair 3	Le 3 juil. 2020 de 07h00 à 23h59	Individuel	10 %
Test-éclair 4	Le 10 juil. 2020 de 07h00 à 23h59	Individuel	10 %
Test éclair 5	Le 17 juil. 2020 de 07h00 à 23h59	Individuel	5 %
Examen final (Somme des évaluations de ce regroupement)			30 %
Examen final à développement	Le 18 juil. 2020 de 09h00 à 12h00	Individuel	30 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Travail pratique

Date de remise : 18 juil. 2020 à 23h59

Les travaux remis plus de 7 j ours après la date de dépôt ne seront pas corrigés.

Mode de travail : En équipe

Pondération : 25 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation : Le présent travail se veut une mise en pratique des concepts et théories présentés dans ce cours.

Vous êtes invités à choisir un événement de nature politique, à le documenter à l'aide d'articles de presse, puis à l'analyser en fonction de concepts précis. Les détails de la réalisation (contenu, plan de rédaction et grille de correction) sont présentés dans le document des consignes.

Avant de rédiger votre travail, nous vous invitons également à consulter le [Guide de présentation des travaux écrits des étudiants](#) du Département de science politique de l'Université Laval. Votre travail doit respecter ces normes de présentation.

Fichiers à consulter :

 [Consignes_TPPratiquePOL1012.pdf](#) (118,71 Ko, déposé le 18 mai 2020)

Informations supplémentaires :

Information importante à propos des équipes: En raison de nombreux ajouts et retraits d'étudiantes et d'étudiants au cours, les **équipes finales** seront connues après la date limite d'inscription et d'abandon aux cours, **vers le 20 mai**. À ce moment, le système générera de nouvelles équipes aléatoirement. Nous communiquerons avec vous pour vous informer que la composition des équipes est définitive. C'est à ce moment que vous pourrez débiter le *Rapport d'entrevue*.

Test-éclair 1

Titre du questionnaire :

[Test-éclair 1](#)

Période de disponibilité :

Le 12 juin 2020 de 07h00 à 23h59

Tentatives :

1 tentative permise

Mode de travail :

Individuel

Pondération :

10 %

Directives :

Ce test-éclair est **évalué** et comptera pour le calcul de votre note finale du cours. Il porte sur la matière vue aux **modules 1, 2 et 3**.

Vous avez **20 minutes** pour le réaliser. **Une seule tentative** est permise.

La consultation du matériel du cours (modules, notes, lectures, autoévaluations, etc.) et de ressources externes (Internet, etc.) est interdite. Vous devez remplir le questionnaire selon vos connaissances.

Il doit être fait de **façon strictement individuelle**. Toutes les questions doivent donc être répondues par vous, sans l'aide d'une autre personne.

Toute tentative de répondre à ce questionnaire en groupe et toute preuve de consultation de matériel entraînera immédiatement un échec et votre dossier sera acheminé aux autorités universitaires pour **tricherie**.

Bon succès!

Test-éclair 2

Titre du questionnaire :

[Test-éclair 2](#)

Période de disponibilité :

Le 26 juin 2020 de 07h00 à 23h59

Tentatives :

1 tentative permise

Mode de travail :

Individuel

Pondération :

10 %

Directives :

Ce test-éclair est **évalué** et comptera pour le calcul de votre note finale du cours. Il porte sur la matière vue aux **modules 4, 5 et 6**.

Vous avez **20 minutes** pour le réaliser. **Une seule tentative** est permise.

La consultation du matériel du cours (modules, notes, lectures, autoévaluations, etc.) et de ressources externes (Internet, etc.) est interdite. Vous devez remplir le questionnaire selon vos connaissances.

Il doit être fait de **façon strictement individuelle**. Toutes les questions doivent donc être répondues par vous, sans l'aide d'une autre personne.

Toute tentative de répondre à ce questionnaire en groupe et toute preuve de consultation de matériel entraînera immédiatement un échec et votre dossier sera acheminé aux autorités universitaires pour **tricherie**.

Bon succès!

Test-éclair 3

Titre du questionnaire :	Test-éclair 3
Période de disponibilité :	Le 3 juil. 2020 de 07h00 à 23h59
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Directives :	Ce test-éclair est évalué et comptera pour le calcul de votre note finale du cours. Il porte sur la matière vue aux modules 7 et 8 .

Vous avez **20 minutes** pour le réaliser. **Une seule tentative** est permise.

La consultation du matériel du cours (modules, notes, lectures, autoévaluations, etc.) et de ressources externes (Internet, etc.) est interdite. Vous devez remplir le questionnaire selon vos connaissances.

Il doit être fait de **façon strictement individuelle**. Toutes les questions doivent donc être répondues par vous, sans l'aide d'une autre personne.

Toute tentative de répondre à ce questionnaire en groupe et toute preuve de consultation de matériel entraînera immédiatement un échec et votre dossier sera acheminé aux autorités universitaires pour **tricherie**.

Bon succès!

Test-éclair 4

Titre du questionnaire :	Test-éclair 4
Période de disponibilité :	Le 10 juil. 2020 de 07h00 à 23h59
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Directives :	Ce test-éclair est évalué et comptera pour le calcul de votre note finale du cours. Il porte sur la matière vue aux modules 9 et 10 .

Vous avez **20 minutes** pour le réaliser. **Une seule tentative** est permise.

La consultation du matériel du cours (modules, notes, lectures, autoévaluations, etc.) et de ressources externes (Internet, etc.) est interdite. Vous devez remplir le questionnaire selon vos connaissances.

Il doit être fait de façon strictement individuelle. Toutes les questions doivent donc être répondues par vous, sans l'aide d'une autre personne.

Toute tentative de répondre à ce questionnaire en groupe et toute preuve de consultation de matériel entraînera immédiatement un échec et votre dossier sera acheminé aux autorités universitaires pour tricherie.

Bon succès!

Test éclair 5

Titre du questionnaire : [Test éclair 5](#)

Période de disponibilité : Le 17 juil. 2020 de 07h00 à 23h59

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Directives :

Ce test-éclair est **évalué** et comptera pour le calcul de votre note finale du cours. Il porte sur la matière vue au **module 11**.

Vous avez **10 minutes** pour le réaliser. **Une seule tentative** est permise.

La consultation du matériel du cours (modules, notes, lectures, autoévaluations, etc.) et de ressources externes (Internet, etc.) est interdite. Vous devez remplir le questionnaire selon vos connaissances.

Il doit être fait de façon strictement individuelle. Toutes les questions doivent donc être répondues par vous, sans l'aide d'une autre personne.

Toute tentative de répondre à ce questionnaire en groupe et toute preuve de consultation de matériel entraînera immédiatement un échec et votre dossier sera acheminé aux autorités universitaires pour tricherie.

Bon succès!

Examen final à développement

Date : Le 18 juil. 2020 de 09h00 à 12h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

L'examen final se réalisera sous la forme d'un devoir maison et portera sur l'ensemble de la matière, ainsi que sur les lectures obligatoires. Les questions seront disponibles le matin de l'examen. Les étudiants doivent choisir de répondre à trois des cinq questions à développement proposées, tout en respectant le temps alloué. Les notes de cours sont permises. Tout document remis en retard dans la boîte de dépôt en ligne ne sera pas corrigé et entraînera la note de zéro.

Matériel autorisé : Notes de cours personnelles de l'étudiant.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique de la formation à distance

La Politique de la formation à distance établit les fondements de ce système de formation et garantit que la qualité des activités de formation à distance est égale à celle des autres activités de formation offertes par l'Université. La Politique précise les objectifs, définit

les systèmes de formation disponibles à l'Université, formule les principes directeurs de la formation à distance et délimite les responsabilités des instances concernées, notamment celles des étudiants.

Consultez la politique à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/politique-formation-distance>

Évaluation de la qualité du français

La maîtrise du français est une compétence que doit posséder tout étudiant inscrit à l'Université Laval. En vertu de ce principe, la qualité de la langue est évaluée dans tous les travaux. Ainsi, chaque faute d'orthographe (grammaticale ou d'usage), de lexique (anglicismes...) de syntaxe ou de ponctuation sera pénalisée à sa première occurrence. Le total des fautes pourra faire perdre jusqu'à 10 % de la note.

Les pénalités seront pondérées en fonction de la longueur du texte produit :

- Moins d'une page = 5 % par faute
- Une à cinq pages = 3 % par faute
- Plus de cinq pages = 1 % par faute

Dans le cadre de ce cours, les pénalités imposées seront donc de 0,2 point par faute pour le premier travail et de 0,4 point par faute pour le travail de fin de session.

Les travaux peuvent être rédigés selon l'orthographe traditionnelle ou nouvelle. Dans un même texte, un même mot devra être orthographié de manière uniforme. Le document *Le millepatte sur un nénufar, vadémécum de l'orthographe recommandée*, qui présente les règles de la nouvelle orthographe et la liste des nouvelles graphies peut être téléchargé gratuitement à l'adresse suivante : users.skynet.be/Landroit/Renouvo/Liste.html

Gestion des délais

Tout retard non motivé entraîne une **pénalité de 2%** par jour, incluant les jours de fin de semaine et les jours fériés, sur le total des points attribués au travail.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent contacter leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement pour la réalisation du cours ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Pour les étudiants qui réaliseront leurs examens à l'extérieur du campus, il est également important de contacter le Bureau de soutien à l'enseignement à l'adresse accommodement@bse.ulaval.ca afin que les mesures d'accommodement soient mises en place adéquatement sur les lieux d'examen.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);

v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.
(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire




Lectures obligatoires

Tout le matériel nécessaire à la réussite du cours est disponible sur le site. Les liens vers les articles scientifiques et les chapitres de livre sont indiqués dans les modules. Vous n'avez donc rien à acheter!

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#) 
- [Mozilla Firefox](#) 
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#) 



Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#) 
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#) 

Bibliographie et annexes

Bibliographie indicative

Bennett, W. Lance, Regina G. Lawrence and Steven Livginston (2007), *When the Press Fails. Political Power and the News Media From Iraq to Katrina*, Chicago, The University of Chicago Press.

Chadwick, Andrew (2013), *The Hybrid Media System. Politics and Power*. Oxford, Oxford University Press.

Charron, Jean (1994), *La Production de l'actualité : une analyse stratégique des relations entre la presse parlementaire et les autorités politiques*, Montréal, Boréal.

Delacourt, Susan (2013), *Shopping for votes : How Politicians Choose Us and We Choose Them*, Toronto, Douglas and McIntyre.

Entman, Robert M. (2004), *Projections of Power. Framing News, Public Opinion and U.S. Foreign Policy*, Chicago, The University of Chicago Press.

Esser, Frank et Jesper Strömbäck (2014), *Mediatization of Politics. Understanding the Transformation of Western Democracies*, Basingstoke, Palgrave-MacMillan.

Flanagan, Tom (2014), *Winning Power. Canadian Campaigning in the 21st Century*, Montréal, McGill-Queen's.

Flanagan, Tom (2009), *Harper's Team. Behind the Scenes in the Conservative Rise to Power*, Second Edition, Montreal, McGill-Queen's.

Just, Marion R. et al. (1996), *Crosstalk. Citizens, Candidates and the Media in a Presidential Campaign*, Chicago, The University of Chicago Press.

Kreiss, Daniel (2012), *Taking Our Country Back. The crafting of Networked Politics from Howard Dean to Barack Obama*, Oxford, Oxford University Press.

Lees-Marshment, Jennifer (2009), *Political Marketing. Principles and Application*, New York, Routledge.

Lilleker, Darren G. (2006), *Key Concepts in Political Communication*, Thousand Oaks, Sage.

Nielsen, Rasmus Kleis (2012), *Ground Wars. Personalised Communication in Political Campaigns*, Princeton, Princeton University Press.

Norris, Pippa et al. (1999), *On Message. Communicating the Campaign*. Londres, Sage.

Sabato, Larry (1993), *Feeding Frenzy : How Attack Journalism Has Transformed American Politics*. New York, Free Press.

Soroka, Stuart N. (2014), *Negativity in Democratic Politics. Causes and Consequences*, New York, Cambridge University Press.

Taras, David (1999), *Power and Betrayal in the Canadian Media*. Peterborough, Broadview.

Vaccari, Cristian (2013), *Digital Politics in Western Democracies. A Comparative Study*. Baltimore, John Hopkins University Press.

